



Direction Education et Famille
Service Animation - Vie scolaire

☎ 04 26 52 63 89

DÉROGATION EXTÉRIEURE

A déposer avant le 4 mai 2026

NOM et Prénom de l'enfant _____ Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____

Demande l'école : _____ en classe de : _____

Ecole précédente : _____

	RESPONSABLES LÉGAUX	
	☐ Représentant 1	☐ Représentant 2
	Lien :	Lien :
Autorité parentale	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
NOM Prénom		
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union-Libre ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union-Libre ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)
Adresse		
Code postal		
Ville		
☎ Domicile		
☎ Portable		
NOM et adresse de l'employeur		
☎ Professionnel		
Signature		



Inscriptions scolaires, périscolaires et activités du mercredi

ROMANS
SUR
ISÈRE

PARTIE A FAIRE COMPLETER PAR LE MAIRE DU DOMICILE DES PARENTS

Je soussigné(e) _____ Maire de _____

☐ Autorise la scolarisation de l'enfant _____ dans une école de la Ville de Romans-Sur-Isère et je m'engage à ce que ma commune prenne en charge le coût de la scolarité de cet enfant pour cette année scolaire et les suivantes, s'il reste scolarisé dans une école de la ville de Romans-sur Isère.

Pour information, les modalités financières de participation des communes extérieures sont définies par la délibération n°2022-004. A titre indicatif, le coût s'élève à 686.97 € pour un élève de classe élémentaire et à 1 959.98 € pour un élève de classe maternelle pour l'année 2024. Le coût 2025 est en cours de calcul.

☐ N'autorise pas la scolarisation

Date : _____

Cachet et signature

PARTIE A COMPLETER PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROMANS-SUR-ISERE

Décision : _____

Date : _____

Cachet et signature

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et libertés, les informations personnelles collectées dans ce formulaire sont utilisées par la Ville de Romans, responsable de traitement, uniquement dans le cadre du traitement de votre demande.

L'accès à vos données est strictement limité aux membres et personnels habilités de la Ville de Romans.

Vos données personnelles sont conservées le temps de la scolarisation de l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpo@valenceromansagglo.fr